



LE MAGAZINE

SEPTEMBRE 2023

RENTRÉE SCOLAIRE

UN ÉTÉ EN THIÉRACHE

SUBVENTIONS POUR VOS PROJETS

MOBILITÉ : TRANSPORT À LA DEMANDE

SOMMAIRE

PAGE 4
RENTREE
SCOLAIRE

PAGE 7
TIERS-LIEU ET
CONSEILLERE
NUMERIQUE

PAGES 8-9
AIDES AU
FINANCEMENT
DE PROJET

PAGE 10
BILAN SAISON
TOURISTIQUE

PAGES 12-13
PRIORITE
MOBILITE - TAD

PAGE 13
BUDGET :
INVESTIR POUR
L'AVENIR

PAGE 14
RETOUR EN
IMAGES SUR
LA SAISON
CULTURELLE



MIGUEL LEROY
PRÉSIDENT D'ARDENNES THIÉRACHE
MAIRE D'AUVILLERS-LES-FORGES

Mesdames, Messieurs,

Après une saison estivale en demi teinte au niveau météorologique, j'ai le plaisir de revenir vers vous à l'occasion de la rentrée et de cette nouvelle édition de notre magazine intercommunal.

Comme tous les ans, cet été a été l'occasion d'animer le territoire : festival des petits signes musicaux, spectacles, cinémas en plein air et toujours plus d'activités proposées à la base de loisirs de l'étang de la Motte, à Signy-le-Petit. Cette année encore, la Communauté de communes a recruté en juillet et en août une équipe animation (BNSSA, animateur), afin de faire vivre ce site naturel exceptionnel pour le plus grand plaisir des habitants du territoire et des touristes toujours plus nombreux.

Au-delà de ces instants festifs, les services communautaires ont travaillé cet été pour préparer la rentrée scolaire et également étoffer l'offre de service proposée aux habitants. Nos équipes techniques ont réalisé différents travaux dans les écoles du territoire pour permettre une rentrée dans les meilleures conditions aux 800 élèves, 40 enseignants et 60 agents intercommunaux intervenants dans les écoles. Je tiens également à rappeler que nous avons maintenu nos tarifs de cantine et de garderie péri-éducative malgré la forte augmentation des coûts que doit assumer la collectivité en cette période d'inflation. Ainsi, ce sont encore les deux tiers de nos élèves qui pourront bénéficier du repas à 1€ grâce aux efforts d'Ardennes Thiérache et au soutien financier de l'Etat.

Cette rentrée est aussi l'occasion de vous annoncer le lancement d'un service de transport à la demande solidaire en partenariat avec Familles Rurales à compter du 18 septembre 2023. Ainsi, si vous n'avez pas de moyen de transport, vous pourrez vous rendre à vos rendez-vous médicaux, faire vos courses ou encore réaliser vos démarches administratives dans les maisons France Service du territoire. Le succès de ce service reposera sur la bonne volonté de chauffeurs bénévoles, indemnisés pour l'utilisation de leur propre véhicule. Je tiens d'avance à les remercier pour cette action de solidarité. N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés.

Toujours dans le cadre du volet mobilité, il convient également de souligner la mise en service d'un arrêt TER à Mon Idée. C'est une véritable ligne SNCF mais opérée par un autocar reliant Charleville-Mézières à Hirson. Avec 4 dessertes journalières dans les 2 sens, ce service mis en place en partenariat avec la Région Grand Est, doit permettre d'éviter des déplacements en voiture individuelle pour se déplacer, rapidement, vers ces deux villes. Ces dispositifs viennent en compléter d'autres comme l'application de covoiturage déjà existante qui est accessible en téléchargeant l'application Ardennes Thiérache sur votre smartphone. La voiture est le premier mode de transport collectif (5 places en général) mais force est de constater que la plupart des déplacements sont effectués en « autosolisme ».

Ainsi, je vous invite à parcourir ce magazine et à découvrir les autres actions mises en œuvre au quotidien par Ardennes Thiérache, que ce soit au niveau de l'animation locale et des travaux, que des différentes aides mises en place par la Communauté de communes dans des domaines variés tels que l'habitat, le développement économique, l'agriculture... au bénéfice des acteurs du territoire.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée 2023.

Miguel Leroy

ARDENNES THIÉRACHE



@ARDENTHIERACHE



ARDENNESTHIERACHE



ARDENNES-THIERACHE.COM



ARDENNES THIÉRACHE

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES

4-6 impasse de la fontaine
08260 Maubert-Fontaine
03 24 26 13 31

www.ardennes-thierache.com

REDACTION ET PHOTOS
ARDENNES THIÉRACHE

DIRECTEUR DE PUBLICATION
MIGUEL LEROY

IMPRESSION
FUSION GRAPHIC

CONSEIL COMMUNAUTAIRE RECHERCHE JEUNES

Avec la fin de l'année scolaire arrive la clôture du mandat de nos jeunes conseillers communautaires. En effet, après avoir été élus pour une période de 2 ans, la Communauté de communes a dû les saluer en exprimant sa gratitude pour le travail qu'ils ont accompli.

Collecte de déchets, plan d'action en faveur de la transition écologique dans les écoles, visite de l'Assemblée nationale, exploration de la ressourcerie B0, etc. Leur emploi du temps a été bien chargé au cours de ces 2 années. Des élections auront lieu en début d'année scolaire pour les remplacer.

Tu as des projets pour ton école ? Des idées pour améliorer le quotidien de tes camarades ? Tu serais prêt à t'engager pour défendre tes idées ? Renseigne-toi auprès de ton professeur au plus vite.



PRISE DE POSTE EN SEPTEMBRE 2021



VISITE DE LA RESSOURCERIE B0



VISITE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE



PRESENTATION DEVANT LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

NOUVEAUX AGENTS



Teddy BARRY prend ses fonctions le 1er septembre au Service public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Il quitte son poste à la commune de Maubert-Fontaine pour travailler avec Béatrice ROBQUIN, responsable du service. Bienvenue à lui.



Bienvenue également à David THEISS. Il exerce la fonction de policier municipal depuis 24 ans. Il quitte ses fonctions à la Police Municipale de Sedan pour nous rejoindre le 11 septembre.

AFFICHEZ-VOUS !

Hébergeurs, restaurateurs, entrepreneurs, vous souhaitez faire la promotion de votre entreprise ? Vous pouvez apparaître dans le prochain magazine Ardennes Thiérache.



COMMUNICATION@ARDENNESTHIERACHE.FR
03.24.26.13.31

		Tarifs
format de page	1/4 page	200 €
	1/8 page	100 €
	1/16 page	50 €



ACHAT FERS et METAUX

Vieilles voitures,
Batteries au plomb,
Jantes ALU, moteurs thermiques & électriques
Toutes ferrailles : tôle, bardage, radiateurs, chaudières
Câbles électriques
Tous Métaux : Cuivre, Laiton, Plomb, Alu, Inox, Zinc, Etain

3 sites dans le secteur « Thiérache & Ardennes » :

BOURG-FIDELE (08)

HIRSON (02)

FLAVIGNY le Grand (02)

Consulter notre page Facebook « Galloo Hirson-Flavigny »





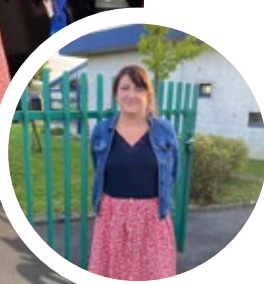
C'EST LA RENTRÉE

Après des travaux importants pendant la période estivale (nettoyage, peinture, rangement...), pour lesquels nous remercions les services techniques d'Ardenne Thiérache, les 7 écoles du territoire ont ouvert à nouveau leurs portes ce lundi 4 septembre pour accueillir les 800 élèves du territoire.

Nous souhaitons la bienvenue à Madame Mélanie Roux qui prend la direction du pôle scolaire multisite d'Auvillers-les-Forges et Éteignières. Elle prend ainsi la suite de Madame Chanonier.

Ardenne Thiérache souhaite une bonne année scolaire 2023-2024 à tous les élèves et à tout le personnel éducatif du territoire.

Merci également aux agents qui oeuvrent chaque jour au bien-être des enfants.

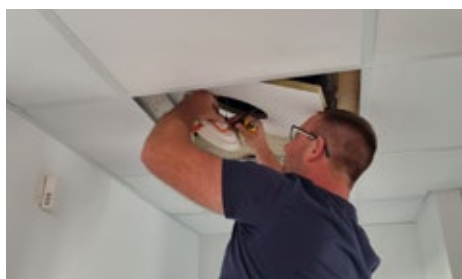


7 ÉCOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES SUR LE TERRITOIRE

60 AGENTS OEUVRANT DANS LES ÉCOLES : PERSONNEL CANTINE, NETTOYAGE, ATSEM...

800 ÉLÈVES SONT ACCUEILLIS DANS LES ÉCOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES

LES ÉCOLES PASSENT AU VERT



Les services techniques d'Ardenne Thiérache travaillent à rendre l'ensemble des bâtiments de la Communauté de communes plus économe, notamment les écoles.

Cet été, les anciens luminaires remplacés par des dalles LED. Au total, il s'agit d'une économie de près de 60 % de consommation possible en moins.

Des détecteurs de présence ont également été réglés pour éclairer le temps nécessaire dans les couloirs.

POUR LES REPAS



La **cantine à 1€** est de nouveau mise en place pour l'année 2023/2024. Rapprochez-vous du service scolaire avec votre attestation de quotient familial pour en profiter vous aussi !

Les travaux de la cantine pour l'école de Liart sont presque terminés. Les élèves vont bientôt pouvoir manger dans un nouveau self.

Prochaine cantine à voir le jour : Signy-le-Petit.

AGENDA ET LIVRET DE CORRESPONDANCE



La Communauté de communes distribue à l'ensemble des élèves un agenda ou un livret de correspondance en fonction des niveaux. Le graphisme et la mise en page sont repensés chaque année pour une meilleure information et un aspect plus ludique !

Le choix d'un format plus grand laisse plus de place pour écrire les devoirs ou les mots et des QR codes à scanner facilitent l'accès à des liens utiles.



BOURSE ÉTUDIANTE COMMUNAUTAIRE

Le Conseil Communautaire a décidé de reconduire le dispositif pour **2023/2024** et de conserver le budget à hauteur de **20 000 €** pour les années à venir. Les échelons d'attributions et les montants restent identiques :

- ✓ Etudiants boursiers d'échelons 0,1 et 2 : 150 €
- ✓ Etudiants boursiers d'échelons 3 et 4 : 300 €
- ✓ Etudiants boursiers d'échelons 5,6 et 7 : 450 €

3 ÉTAPES

- 1 Pré-demande à effectuer en ligne entre le 1er septembre et le 30 novembre
Retour par écrit des services de la Communauté de communes dans un délai d'environ 1 mois après la demande en ligne
- 2
- 3 En cas d'éligibilité, fournir les pièces justificatives avant le 31 décembre de l'année concernée



66

Je m'appelle Gabrièle, j'ai 18 ans et j'habite à Tarzy. J'ai obtenu mon baccalauréat en 2022 et je vais commencer ma première année à la faculté de Reims en psychologie. Cette bourse m'a aidé à payer ma carte de transport pendant quelques mois, sans cette bourse, j'aurais eu plus de mal à payer. Les démarches pour avoir cette bourse sont simples et le versement se fait très rapidement.



crédit du formulaire

INFOS ET FORMULAIRE SUR WWW.ARDENNES-THIERACHE.COM



L'ESPACE FAMILLE CONNECTÉ

Depuis janvier 2023, toutes les démarches concernant les activités périscolaires (repas à la cantine, garderie et centres du mercredi) de vos enfants peuvent être réalisées via votre espace citoyen en ligne (portail Berger Levraut). Le but de cet outil est de centraliser les demandes et de les faciliter aussi bien pour les parents que pour les agents mais aussi de lutter contre le gaspillage alimentaire.

L'utilisation de cet espace devient obligatoire. Il est donc important de se familiariser avec l'outil dès à présent.

Votre conseillère numérique France Services se tient à votre disposition pour vous aider à prendre en main les outils numériques.

COMMENT UTILISER MON ESPACE FAMILLE

Grâce au **PORTAIL CITOYEN** mis en place par Ardennes Thiérache, vous pouvez réaliser vos démarches concernant le périscolaire (cantine, garderie) et l'extrascolaire (centres du mercredi) en ligne.

1 CRÉER UN COMPTE FAMILLE

Accédez au **PORTAIL CITOYEN** en suivant ce lien : <https://portail.berger-levrault.fr/CdcArdennesThierache08260/accueil>

Cliquez sur créer un compte

Renseignez le formulaire avec vos informations et validez

Votre code abonné vous a été envoyé par courrier. Vous l'avez perdu ? Pas de souci ! Vous pouvez contacter le service scolaire qui vous les donnera à nouveau par mail. Ce code est essentiel pour lier votre compte aux services Ardennes Thiérache.

Finalisez votre inscription en cliquant sur le lien de validation envoyé par mail, reçu sur votre messagerie électronique, à l'adresse renseignée.

Vous pouvez à désormais accéder au **PORTAIL CITOYEN** avec vos identifiants et votre mot de passe.

scolaire@ardennesthierache.fr 03.24.26.13.31

2 ET ENSUITE ? Bienvenue sur votre espace !

Les informations de votre foyer, renseignées lors de l'inscription dans les écoles, ont déjà été complétées par le service scolaire. Vous pouvez les modifier à tout moment en vous rendant dans **ESPACE FAMILLE > DOSSIER DE FAMILLE (1)**. Vous devez impérativement **PRÉ-INSCRIRE** votre/vos enfant(s) (2) avant de les inscrire à une activité. Une fois votre pré-inscription validée, vous avez accès au **PLANNING D'ACTIVITÉS (3)**. Depuis cet espace, vous pourrez réserver toutes les activités : cantine, garderie, centre du mercredi. Vous pouvez également signaler une absence.

L'espace facturation vous permet de retrouver vos factures détaillées. Toutes les modifications, demandes d'absences ou de pré-inscriptions sont ensuite validées par la collectivité. Lorsque votre demande est traitée, vous recevez un message dans **MON ESPACE CITOYEN > MES DEMANDES**.

3 BESOIN D'AIDE ?

Rendez-vous sur la page d'aide officielle

Consultez le guide d'utilisation <https://www.ardennes-thierache.com/document/fichier/444/Visionner>

Faites appel à votre Conseillère numérique France Services

karin.ninin@ardennesthierache.fr 06.33.58.19.26

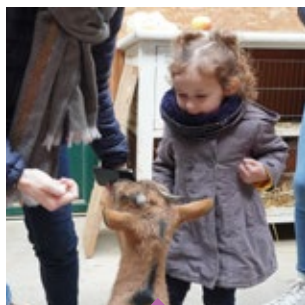


PETITE ENFANCE

LE RELAIS PETITE ENFANCE C'EST QUOI ?

DES ACTIVITÉS

Crêpes, motricité, peinture, snozelen, spectacles ...



DES CONSEILS

Choix du mode de garde, contrats, exercer le métier d'assistant(e) maternel(le)



DES SORTIES

Arche de Noé, Ferme pédagogique de Liart ...



OUVERT À TOUS

Pour les parents, les assistantes maternelles, pour les enfants de 0 à 6 ans

DEMANDEZ LE PROGRAMME

Tous les mois, le **Relais Petite Enfance** vous propose des activités et des sorties pour les enfants gardés par les assistantes maternelles du territoire mais également pour les parents.

Les animations sont **gratuites sur inscription obligatoire** et ont lieu de 9h30 à 11h.

Le programme est disponible sur le site internet mais également sur le **Facebook** d'Ardennes Thiérache ainsi qu'en contactant les services d'Ardennes Thiérache.

Les assistantes maternelles avec les enfants qu'elles gardent sont invités par la crèche les **Frimousses de Rouvroy-Sur-Audry** le **lundi 25 septembre** à 10h pour une séance d'Éveil Musical.

Places Limitées. Inscription obligatoire auprès du RPE.



Septembre

Salle du Mille Club Maubert-Fontaine	Lundi 4 Septembre C'est la rentrée, on se découvre
Salle de Motricité Rouvroy-Sur-Audry	Jedi 7 Septembre Motricité
Ferme Pédagogique Liart	Lundi 11 Septembre Sortie Ferme Pédagogique
Médiathèque Signy-le-Petit	Mardi 12 Septembre Ateliers Marionnettes
L'Arche de Noé Éteignières	Jedi 14 Septembre Sortie à L'Arche de Noé
Salle du Mille Club Maubert-Fontaine	Lundi 18 Septembre Motricité
Salle de Motricité Rouvroy-Sur-Audry	Jedi 21 Septembre Ateliers Marionnettes
Médiathèque Signy-le-Petit	Mardi 26 Septembre Vive les Cartons et Bébé Lecteurs
Salle René Demorgny Éteignières	Jedi 28 Septembre Motricité

GRATUIT
INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES

FORMER POUR MIEUX SAUVER

Le Relais Petite Enfance d'Ardennes Thiérache a proposé aux assistantes maternelles du territoire une **formation IPSEN** (initiation aux premiers secours enfant et nourrisson) sur 2 jours avec la Croix-Rouge.

Cette formation permet de sensibiliser les participants à la prévention des accidents domestiques et de la vie courante en apprenant les gestes de premiers secours de l'enfant et du nourrisson.

Une nouvelle session ouverte à tous (parents et ass. mat.) aura lieu le **30 septembre de 8h30 à 12h30** au Tiers'H, le tiers-lieu d'Ardennes Thiérache.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE



CONTACT



03.24.26.13.31



RPE@ARDENNESTHIERACHE.FR

COHESION SOCIALE

CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE FRANCE SERVICES

Karin, votre Conseillère numérique France Services, œuvre sur le territoire depuis plus d'un an à présent dans le but de vous offrir un soutien optimal dans l'appréhension des outils numériques. Sur rendez-vous, elle se tient à votre disposition pour vous guider dans des domaines spécifiques et peut vous accompagner sur plusieurs séances pour assurer une assimilation complète des connaissances en informatique.

De plus, elle organise des permanences gratuites, abordant à chaque fois des thématiques variées. Les créneaux horaires sont donnés à titre indicatif : les participants peuvent rejoindre l'atelier à l'heure qui leur convient au sein de la plage horaire prévue. Il est conseillé de s'inscrire préalablement.

OCTOBRE 9h - 12h Siège de la Communauté de communes

- 03/10 : Création d'un CV
- 10/10 : Création d'une adresse mail
- 17/10 : Comment naviguer sur internet
- 24/10 : Utiliser son clavier et sa souris
- 31/10 : Organiser ses dossiers et ses fichiers

NOVEMBRE 9h - 12h Siège de la Communauté de communes

- 07/11 : Comment envoyer des documents par mail
- 14/11 : Traitement de texte
- 21/11 : Excel (débutant)
- 28/11 : Canva (outil de création graphique en ligne gratuit)

Décembre 9h - 12h Siège de la Communauté de communes

- 05/12 : Création d'un compte sur une plateforme en ligne (ex: edf, leboncoin, ...)
- 12/12 : Pôle emploi
- 21/11 : Power-Point

Orange Digital Center
Atelier Numérique

Pratiquer ses données personnelles
S'inscrire pour obtenir
son passeport numérique
Pratiquer son passeport de numérique
et créer un compte de numérique

Vendredi 6 Octobre 2023 à 10h
dans les locaux de la Médiathèque
de Signy-le-Petit

Vendredi 12 Novembre à 10h
à la Mairie de Rouvray sur Avey

Sur inscriptions au 06 33 58 19 26 ou
karin.conseil@ardennesthierache.fr

Gratuit, ouvert à tous



KARIN NININ
CONSEILLER
NUMÉRIQUE
France
services



KARIN.NININ@ARDENNESTHIERACHE.FR
06.33.58.19.26

DES NOUVELLES DU TIERS-LIEU



LORINE BIGOT
Animatrice du tiers-lieu

TIERS'H
LE TIERS-LIEU ARDENNES THIÉRACHE



4 GRAND'RUE
08260
AUVILLERS-LES-FORGES



COHESION@
ARDENNESTHIERACHE.FR



03.24.26.13.31

Tiers'H, le tiers-lieu d'Ardenne Thiérache vient d'être labellisé par la **Région Grand Est**. Qu'est-ce que cela implique ? À travers le label régional "Tiers-Lieu Grand Est", la Région souhaite promouvoir les tiers-lieux du Grand Est qui proposent à leurs usagers un ensemble de services et d'activités. Le label vise ainsi à contribuer à relever les défis auxquels doit faire face le territoire régional, à recenser et accroître la visibilité des tiers-lieux labellisés, ce qui contribue à leur pérennité et à instaurer une communauté des tiers-lieux labellisés à l'échelle régionale.

En ce qui concerne les activités, Tiers'H n'a pas ménagé ses efforts pendant les vacances : permanences à la base de loisirs de l'étang de La Motte, le festival Partir en Livre en collaboration avec le réseau des Médiathèques, des ateliers de stylo 3D, de couture et bien d'autres encore, enregistrant 113 visites au mois de juillet. Cela porte le nombre total de participations depuis janvier à 465.

Nous vous remercions chaleureusement d'être toujours plus nombreux et fidèles à venir échanger et partager au sein de votre tiers-lieu !

Tiers'H entame donc la rentrée en pleine forme, avec de nouveaux horaires et une programmation inédite ! Suivez la page Facebook Tiers'H pour ne rien rater.



COUTURE A TIERS H



TIERS H A LA PLAGE



AIDES AUX ENTREPRISES

La Communauté de communes Ardennes Thiérache a mis en place depuis quelques années des dispositifs d'aides pour les TPE de son territoire (création, reprise et expansion). Plus récemment, elle a signé un partenariat avec la Région Grand Est pour augmenter les fonds disponibles sur les 6 communes ORT (Opération de Revitalisation du Territoire).

AIDE AUX ENTREPRISES DES LA CREATION

Sur les communes ORT

(Auvillers-les-Forges, Liart, Maubert-Fontaine, Rouvroy-sur-Audry, Rumigny, Signy-le-Petit)

L'aide est accordée sous la forme d'une subvention. Pour de l'investissement :

• Entreprise sans embauche salariée :

50% des dépenses éligibles avec un plafond maximum de 6 000 €. La dépense minimale éligible subventionnable est de 4 000 € HT.

• Entreprise avec embauche salariée (majoration) :

50% des dépenses éligibles avec un plafond maximum de 8 000 €. La dépense minimale éligible subventionnable est de 4 000 € HT.

Cofinancement à part égale entre la Communauté de Communes Ardennes Thiérache et la Région Grand Est.



AIDE À LA REPRISE D'ENTREPRISE

Sur les 37 communes

L'aide est accordée sous la forme d'une avance remboursable égale à 30% du montant des dépenses éligibles HT avec pour plafond 10 000 €.

Le remboursement de cette avance se fait sur une durée maximum de 48 mois avec un différé de 12 mois maximum. Remboursement mensuel à partir du 13ème mois.

La demande doit être exprimée dans les 3 mois maximum suivant la reprise.

AIDE AUX ENTREPRISES DES LA CREATION

Sur les 37 communes

L'aide est accordée sous la forme d'une subvention. Pour de l'investissement :

• sans embauche salariée :

20% des dépenses éligibles avec un plafond maximum de 2 000 €. La dépense minimale éligible subventionnable est de 5 000 € HT.

• avec embauche salariée :

30% des dépenses éligibles avec un plafond maximum de 3 000 €. La dépense minimale éligible subventionnable est de 5 000 € HT.

AIDES AUX AGRICULTEURS

La Communauté de communes Ardennes Thiérache est soucieuse d'aider les agriculteurs du territoire. Les aides permettent de répondre à 6 objectifs qui visent à faciliter les conditions de travail et à améliorer les exploitations agricoles.

OBJECTIF 1 FACILITER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Achat de matériel de contention :

20% (projet individuel), avec un plafond de 1 500 €.

40% (projet collectif), avec un plafond de 3 000 €.

Achat de matériel de surveillance des vèlages :

20% d'aide, avec un plafond de 1 000 € pour l'acquisition de matériel de détection de chaleur.

20% d'aide, avec un plafond de 2 000 € pour l'acquisition de caméras de surveillance.

Accès au service de remplacement :

Pour la 1ère adhésion, jusqu'à 50% subventionné, avec un plafond de 1 500 €.

Création d'emploi salarié :

7 000 € d'aide pour un CDI, versé sur 3 ans.



OBJECTIF 2 PERMETTRE AUX AGRICULTEURS DE TRAVAILLER EN GROUPE

Adhésion au GDA

100% de l'adhésion, plafonnée à 200 €.



OBJECTIF 3 AMÉLIORER LE CADRE DES EXPLOITATIONS

Améliorer des accès bâtiments :

20% d'aide, plafonnée à 2 000 €.

Intégration paysagère des bâtiments agricoles :

50% d'aide, plafonnée à 1 000 €.



OBJECTIF 4 POUR ENCOURAGER LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Aménagement de point d'eau en pâture :

20% d'aide, avec un plafond de 600 €.



OBJECTIF 5 FAVORISER LA DIVERSIFICATION DES EXPLOITATIONS

Sur une exploitation déjà en place :

20% d'aide, avec un plafond de 10 000 € sur trois ans.

Sur une nouvelle exploitation :

40% d'aide, avec un plafond de 10 000 € sur trois ans



OBJECTIF 6 ENCOURAGER LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Réalisation d'un diagnostic énergie - gaz à effet de serre :

20% d'aide, avec un plafond de 1 000 €.

Acquisition de récupérateur de chaleur sur tank à lait :

20% d'aide, avec un plafond de 1 000 €.

Acquisition de pré-refroidisseur sur tank à lait :

20% d'aide, avec un plafond de 2 000 €.

Passage au banc d'essai tracteur :

50% d'aide, avec un plafond de 80€/tracteur.



ATTENTION ! Les dossiers de demande d'aide doivent être déposés avant signature des devis ou démarrage des travaux. Aucun devis ne doit être signé avant accord de commencement écrit de la Communauté de communes.



RÉNOVATION DU PATRIMOINE BATI ANCIEN



Jusqu'à 30% d'aides pour la rénovation des toitures et bardages amiantés



Jusqu'à 50% d'aides pour la rénovation de mur et muret



Jusqu'à 4 000 € par façade rénovée

CONDITIONS

- Sur le patrimoine bâti ancien
- pierres, briques, ardoises...
- Visible depuis l'espace public
- Pour les résidences principales
- Toutes les communes hors écart
- Les devis ne doivent pas être signés avant validation du dossier
- Sans condition de ressources

La Région Grand Est ARDENNES

Les aides du fonds commun pour la rénovation du patrimoine bâti ancien, en partenariat avec la Région Grand Est et le département des Ardennes, s'inscrivent dans la volonté du Pacte Ardennes de renforcer l'attractivité du territoire.

Ce fonds s'intègre parfaitement dans la fiche «Cadre de Vie et Attractivité,» qui vise la résorption par la rénovation, la déconstruction ou le changement d'usage des bâtiments en ruine ou délabrés qui altèrent l'environnement visuel des communes rurales. L'objectif principal est « d'aider les propriétaires à effacer du paysage ardennais ce qui mérite de l'être », comme le précise Jean-Luc Warsmann.

Il convient de noter que ce fonds est accessible sans conditions de ressources pour les résidences principales visibles depuis l'espace public dans toutes les communes d'Ardennes Thiérache.

NOUVEAU DISPOSITIF D'AIDE À LA RÉNOVATION

D'ici la fin d'année, un tout **nouveau dispositif d'aide à la rénovation de l'habitat** verra le jour.

Cette initiative sera conjointement menée par les trois intercommunalités du Nord-Ardennes, sous la coordination du Parc Naturel Régional.

En **partenariat** avec l'ANAH, la Région Grand Est et la CAF des Ardennes, ce projet vise à aider les particuliers dans trois domaines majeurs :

- l'**autonomie** à domicile
- la **rénovation énergétique**
- la **lutte contre l'habitat dégradé**

Ces subventions, ajustées en fonction des travaux réalisés et des revenus des particuliers, pourront représenter de 25% à 70% d'aides. Par exemple, pour les travaux de rénovation énergétique, l'exécution de deux lots de travaux et l'installation d'une VMC dans une maison ouvriront la voie à un financement supplémentaire de 15 à 20%.

Pour vous guider dans les démarches liées à une rénovation énergétique, le réseau France Rénov, présent au sein du PNR des Ardennes, vous **accompagne** dans l'identification des travaux nécessaires et dans la constitution des dossiers de demande d'aides. Les services de la Communauté de communes sont également disponibles pour vous guider.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Échelle
Région
Fédération

Agence nationale de l'habitat



FAITES APPEL AUX CONSEILLERS FRANCE RENOV : LE SERVICE PUBLIC DE RÉFÉRENCE, GRATUIT ET INDÉPENDANT POUR VOUS INFORMER ET VOUS GUIDER.

0 800 800 700 ou sur france-renov.gouv.fr



Maison du Parc naturel régional des Ardennes - Route Sécheval - RD140 - (FR) 08150 RENNEZ
TEL : + 33 (0)3 24 42 90 57
E-MAIL : accueil@parc-naturel-ardennes.fr
www.parc-naturel-ardennes.fr

La Région Grand Est

Communauté de Communes ARDENNE rives de marais

Parc naturel régional des Ardennes

ARDENNES THIÉRACHE

CONTACT



03.24.26.13.31



HABITAT@ARDENNETHIERACHE.FR



TINY HOUSE



AU SOLEIL



TIERS H
À LA PLAGE



ATELIER
BRACELET



ATELIER
3D



INFLUENCEURS EN THIÉRACHE

Le **3 juillet**, le service tourisme a accueilli des influenceurs ardennais.

L'idée est simple : **faire découvrir le territoire** a des influenceurs pour qu'ils puissent ensuite les relayer sur leurs réseaux sociaux respectifs afin d'attirer des ardennais à se rendre sur nos sites touristiques. Après une visite à la **ferme pédagogique** de Liart, le groupe a visité l'**Église fortifiée** de Liart.

Le repas a été pris au **Café Jean** à Liart, avant de prendre la direction de l'**Arche de Noé** à Éteignières puis de la base de loisirs de l'**Étang de la Motte** à Signy-le-Petit.

À l'issue de cette journée, des vidéos ont été publiées mettant en lumière les pépites de la Thiérache.



UN ÉTÉ À LA MOTTE

L'été à la base de loisirs de la Motte, à Signy-le-Petit, aura permis d'attirer encore de nombreux touristes en provenance du Nord de la France mais aussi beaucoup de néerlandais. Le petit coin de verdure ombragé et sa baignade permettent de se détendre et profiter des activités nautiques proposées à la location. Si la météo a été plus mitigée que les autres années, l'été 2023 aura eu la fréquentation de plus 5000 personnes. Le Tiers Lieux a posé ses valises pour proposer divers ateliers, tout comme le réseau des Médiathèques d'Ardenne Thiérache. Merci à tous pour ce bel été en Thiérache.



JE COMPRENDS MA FACTURE

COMMENT ÇA MARCHE ?

Votre facture se compose d'une part fixe et d'une part variable.
La part fixe comprend l'abonnement au service + mise à disposition des bacs à ordures ménagères et des sacs de tri + 12 levées forfaitaires annuelles (6 pour les résidences secondaires). La part variable correspond aux levées supplémentaires au-delà des 12 levées forfaitaires.

MOINS DE LEVÉES = FACTURE MAÎTRISÉE

QUE COMPREND MA FACTURE ?

- la collecte des ordures ménagères
- la collecte du tri et le tri des emballages recyclables
- la collecte du verre
- le traitement des ordures ménagères et du tri
- le fonctionnement des déchèteries (accès aux sites, transport et traitement des déchets, amortissement des installations).



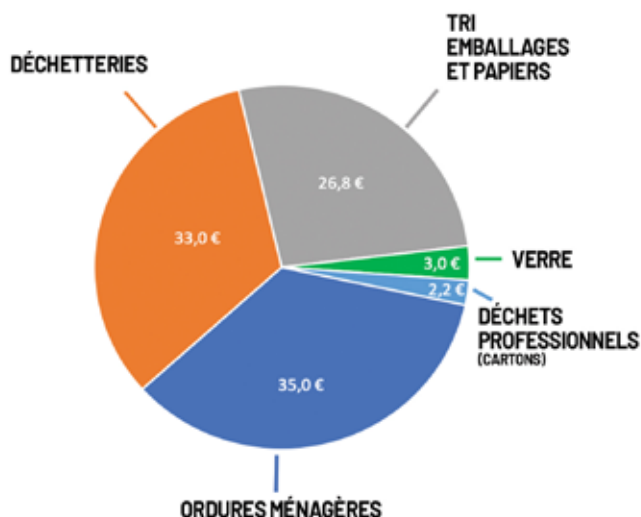
PENSEZ AUX PRÉLÈVEMENTS

La Communauté de communes Ardennes Thiérache offre la possibilité aux usagers de procéder au paiement de leur redevance d'enlèvement des Ordures Ménagères par prélèvement mensuel automatique. Un dixième de la facture totale est prélevé le 10 de chaque mois, de janvier à octobre. Si vous souhaitez bénéficier de ce prélèvement automatique, vous devez nous retourner le document d'information dûment complété et signé, accompagné d'un Relevé d'identité Bancaire ou Postal. Vous pouvez vous procurer ces imprimés en les téléchargeant directement ou en les demandant aux services administratifs de la Communauté de Communes.



DECHETS@ARDENNESTHIERACHE.FR
03.24.26.13.31

POUR 100 EUROS, OÙ VA MON ARGENT ?



MARCHONS VERS UN AVENIR DURABLE

Une opération de ramassage des déchets a été organisée le samedi 17 juin autour de l'étang de la Motte, rassemblant près d'une vingtaine de personnes autour des membres du conseil communautaire jeunes. Chaque participant s'est muni de gants, de sacs-poubelle et de pinces pour redonner à la nature sa beauté. L'objectif était de nettoyer la base de loisirs avant le début de la saison estivale.

Après plus d'une heure de travail, tout le monde s'est réuni sur la plage pour peser et trier les déchets. Au total, plus de 12,5 kg ont été collectés, comprenant des bouteilles en verre, des canettes en métal, des gobelets en plastique ou encore des lingettes. Il convient de noter que ce chiffre ne reflète pas forcément l'ampleur des efforts fournis, car il y avait de nombreux mégots, des déchets légers mais extrêmement nuisibles pour l'environnement.

La Communauté de communes Ardennes Thiérache tient à remercier tous les participants et ses partenaires sur cette opération : le PNR des Ardennes, VALODEA et la commune de Signy-le-Petit.



LE TAD ARRIVE

Annoncé en mars, un nouveau service de **transport à la demande** (TAD) arrive le **18 septembre** sur le territoire. Les réunions publiques organisées cet été sur le territoire ont rencontré un certain succès, ce qui a conduit à l'engagement de chauffeurs bénévoles ainsi qu'à l'identification de bénéficiaires intéressés par cette nouvelle option de transport. Une conférence de presse a eu lieu le 12 septembre, lors de laquelle le TAD a été présenté. Cette occasion a également permis de mettre en lumière les initiatives récentes d'Ardenne Thiérache en matière de mobilité.

Vous souhaitez accompagner les habitants d'Ardenne Thiérache dans leurs déplacements du quotidien ?

Vous n'avez pas de moyens de transport et avez des déplacements à faire ?

Vous avez besoin de vous déplacer ?

Vous disposez d'un véhicule et êtes prêt à aider ?

POUR QUI

Habitants du territoire sans permis de conduire, sans moyen de locomotion ou ne pouvant pas utiliser les moyens de transports existants et ne pouvant pas assumer financièrement les frais de transport.

Habitants du territoire titulaire du permis de conduire et volontaire pour accompagner les personnes nécessitant le service de transport à la demande

POUR QUOI

- Aller à un rdv médical ou paramédical (hors bon médical de transport)
- Faire des démarches administratives, se rendre à un rendez-vous professionnel, un entretien, une formation...
- Prendre une correspondance de train, bus ou covoiturage
- Aller au marché, faire ses courses...
- Rendre visite à des personnes isolées

- Accompagner les habitants d'Ardenne Thiérache dans leurs déplacements du quotidien sur le territoire
- Participer à la création et au maintien du lien social en milieu rural

**Indemnisation
0,40 € / km
pour le chauffeur
bénévole**

COMMENT

Des chauffeurs bénévoles peuvent vous accompagner :

- Inscrivez-vous auprès de la Fédération Familles Rurales pour bénéficier de ce service.
- Réservez votre trajet au minimum 24 heures à l'avance.
- Une solution de transport vous sera proposée pour un tarif de 4 euros/trajet

L'accompagnement des bénéficiaires par les chauffeurs bénévoles est assuré du lundi au vendredi de 8h à 18h.

La Fédération Familles Rurales recueille les demandes de transports et fait le lien avec les disponibilités des chauffeurs.

CONTACT

Familles Rurales

06 58 99 47 00

transport.ardenne@famillesrurales.org



RETROUVEZ NOUS SUR NOTRE SITE WEB ET RESEAUX SOCIAUX

[COMCOM ARDENNES THIERACHE](https://www.facebook.com/COMCOM-ARDENNES-THIERACHE)
[ARDENNES-THIERACHE](https://www.instagram.com/ARDENNES-THIERACHE)

[WWW.ARDENNES-THIERACHE.COM](https://www.ardenne-thierache.com)

TRAVAUX DE VOIRIE

La Communauté de communes a en charge l'entretien et l'aménagement des **360 km de voirie communale d'intérêt communautaire** présents sur le territoire (hors routes départementales), notamment en ce qui concerne les travaux, le fauchage ou encore le déneigement.

Le programme 2023 de travaux a débuté fin juin pour plusieurs mois d'intervention dans 23 communes sur 37, pour un montant d'environ 650 000 € de travaux.



BORNES VAE EN PLACE

Deux bornes de recharge pour **Vélos à Assistance Électrique** (VAE) ont été installées sur le territoire Ardennes Thiérache.

La première borne de recharge est installée à **Signy-le-Petit** et la seconde borne est implantée à **Liart**, offrant ainsi aux usagers la possibilité de recharger leurs VAE de manière pratique et sécurisée avec un espace aménagé pour stationner les vélos pendant la recharge.

Les câbles de recharge sont disponibles gratuitement au Proxi de Signy-le-Petit et à la Maison de la Thiérache de Liart. Un document d'identité sera demandé pour caution. La recharge est, elle aussi, **gratuite**.

Grâce à la coopération entre le PNR des Ardennes et la Communauté de communes Ardennes Thiérache, cette avancée dans le domaine de la mobilité durable témoigne de l'engagement de la région envers un avenir plus respectueux de l'environnement.



SIGNY-LE-PETIT



LIART

À PLUS DANS LE BUS

Le 17 juillet a eu lieu l'inauguration de l'arrêt de bus TER sur la ligne Hirson/Charleville-Mézières à Mon-Idée. En présence des élus, il a été souligné l'importance de cette nouvelle opportunité de transport pour notre territoire rural. En effet, la Communauté de communes Ardennes Thiérache et la Commune d'Auvillers-les-Forges offrent ainsi une alternative supplémentaire à la voiture individuelle.

Cet arrêt de bus est l'une des étapes d'un programme ambitieux pour offrir de nouvelles alternatives à la voiture individuelle en milieu rural. Il répond également aux besoins des lycéens et étudiants en proposant des horaires plus variés et adaptés à leurs emplois du temps.

Cette opération (60 127€) a pu être menée grâce au soutien financier de la Région Grand Est (20 000 €) et des fonds européens LEADER (26 795 €). Le reste à charge est partagé entre la Communauté de Communes (6 666 €) et la mairie d'Auvillers-les-Forges (6 666 €).

L'arrêt est actif depuis le 16 juillet. Vous pouvez réserver vos billets sur les outils de la Région Grand Est et de la SNCF.

Pensez à consulter les offres tarifaires mises en place pour profiter de cette ligne à bas coût.

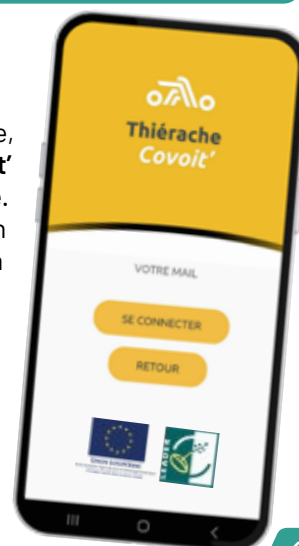


EN COVOIT

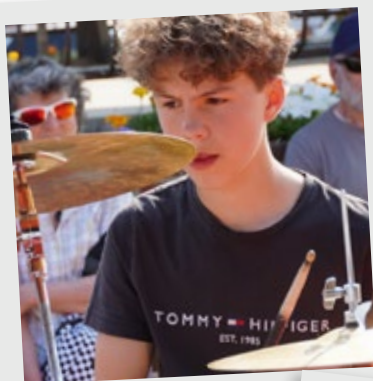
L'application Ardennes Thiérache, via l'extension **Thiérache Covoit'** vous permet de faire du covoiturage.

Que vous soyez le conducteur en proposant vos trajets ou passager en trouvant le trajet qu'il vous faut, cette application répondra à vos besoins.

Un outil tout en main pour avoir les informations sur votre collectivité mais également pour répondre à vos besoins du quotidien.



RETOUR EN IMAGES



AUDITION
EIAV

L'École Intercommunale des Arts Vivants a clôturé son année par des performances éblouissantes. Le **10 juin** à Signy-le-Petit, l'audition générale a rassemblé les élèves de 7 des professeurs représentant de nombreuses disciplines : de la chorale à la pole dance, en passant par la trompette, le trombone, la guitare et le chant, le piano, la batterie et les percussions africaines. L'événement a été enrichi par la présence d'Eléaonor DESTREE, jeune guitariste belge.

Le **17 juin**, dans l'enceinte pittoresque de l'église de Fligny, la chorale dirigée par Marie-Odile a enchanté le public.

Le gala de danse d'Alyssia a eu lieu le **24 juin**, mettant en scène plus de cent élèves dans un spectacle final sur le thème «**À vos écrans**». Ce gala a été l'occasion pour les petits et les grands de briller sous les projecteurs et nombreux ont été ceux qui sont venus admirer les performances de ces jeunes talents.



FPSM
2023

Le rideau est tombé sur le **Festival des Petits Signes Musicaux**, laissant derrière lui un bilan satisfaisant. Sous un soleil radieux, les musiciens talentueux et sympathiques ont pris d'assaut la scène, offrant des performances mémorables.

Cependant, malgré leur virtuosité, le public s'est fait rare. Parmi les moments forts, The Crappy Coyotes et Lény Martin à Auge, Michaël Marage à Tarzy, Sans Charlie à Logny-Bogny, High Voltage à Fligny, Ronan ÉTIENNE et Watcha Tribu à Eteignières ont brillé avec passion.

À l'année prochaine, avec une édition spéciale du festival pour marquer **les 10 ans** de la Communauté de communes Ardennes Thiérache.



CINÉ PLEIN
AIR

C'est avec un enthousiasme palpable que près de **500 passionnés de cinéma** se sont rassemblés pour trois séances de cinéma en plein air à Vaux-Villaine, Rumigny et Maubert-Fontaine. Le 14 juillet, malgré la chaleur, le public a savouré «Si on chantait» lors de la première séance.

La deuxième projection, «SOS Fantômes : L'Héritage», a été marquée par des averses, entraînant le déplacement dans la salle polyvalente – un revirement inattendu pour un cinéma en plein air ! À Maubert, les conditions météorologiques ne s'étant pas améliorées, la projection du film «Top Gun Maverick» a dû se dérouler en intérieur.

Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures sur grand écran !

EXPLORATION CRÉATIVE AUX BROISES BASSES

Du **31 juillet au 4 août**, le site des **Broises Basses à Rumigny** est devenu le **Centre de Créativité et de Partage Artistique** pour Coraline et Arthur, deux artistes de Charleville-Mézières, dans le cadre d'une résidence d'artistes.

Ce projet d'occupation s'est concrétisé grâce à un partenariat entre Miroir Noir, Scènes et territoire (les coordinateurs du dispositif «Jeunes ESTivants», le programme de la DRAC Grand Est) et la Communauté de Communes Ardennes Thiérache, organisme d'accueil.

Coraline et Arthur ont ouvert leurs portes aux enfants de l'A.L.S.H. d'Auvillers. L'occasion de partager leur projet et la création de leur spectacle avec les jeunes esprits curieux. Pour enrichir cette expérience, ils ont proposé un atelier pour réaliser une fresque en peinture et une animation, image par image. Le projet se poursuivra début septembre à Liart, où Coraline, Arthur et bien d'autres commenceront les répétitions.

Le futur centre culturel des Broises Basses s'annonce prometteur et cette résidence d'artistes est la première d'une série de projets culturels qui devraient enrichir la vie artistique et culturelle d'Ardennes Thiérache.



À LA DÉCOUVERTE DES ARTS VIVANTS

C'est parti pour une nouvelle année ! Comme chaque année l'école des arts vivants vous ouvre ses portes du 18 au 23 septembre à l'occasion de la rentrée. Venez découvrir et vous inscrire à l'une des 15 disciplines.

Reprise des cours le 25 septembre.

Le programme est disponible sur notre page facebook ou en contactant les services d'Ardenne Thiérache.



ARTS-VIVANTS@ARDENNESTHIÉRACHE.FR



03.24.26.13.31

PARTIR EN LIVRE



Cet été, le réseau des médiathèques s'est mis en mode **LIBERTÉ**, thème qui mis à l'honneur par le festival **Partir en Livre**. À cette occasion, plusieurs ateliers ont eu lieu :

D'abord, les mercredis 12 et 19 juillet, en partenariat avec Tiers'H, le tiers-lieu d'Ardenne Thiérache, 2 matinées créatives et éducatives avec au programme : jeux de photolangage, jeu éducatif sur les médias, initiation au stylos 3D, décoration des fenêtres de la médiathèque à la peinture et des trottoirs à la craie.

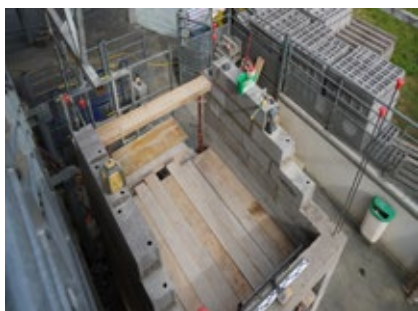
Et puis, du 2 au 4 août, nous avons eu le plaisir d'accueillir l'auteur et illustrateur de livres jeunesse **Rascal** pour une série d'ateliers inspirés du **jeu Do Mi No**, créé par le centre pour la création pour l'enfance de Tinquieux.

Il a rencontré les groupes de petits et moyens du centre de loisirs Familles Rurales d'Auvillers, les enfants de l'association Au Cœur des champs de Regniowez et les résidents des EHPAD de Signy-le-Petit et de Liart. Il y avait aussi un atelier tout public à la médiathèque.

Cette rencontre a été organisée avec le soutien de la **Bibliothèque Départementale des Ardennes**.

Un grand merci à tous les participants et à Rascal pour ces rencontres créatives.

NOUVELLE MÉDIATHÈQUE EN CONSTRUCTION



Depuis avril, d'importants travaux ont été entrepris pour métamorphoser l'étage de la cantine de Maubert-Fontaine en une toute nouvelle médiathèque. Actuellement abritée dans la mairie, la bibliothèque trouvera bientôt sa place dans ces locaux rénovés. Ces changements apporteront des améliorations significatives, notamment en matière d'équipement informatique, ainsi qu'en surface (de 50 à 250m²). Les horaires d'ouverture seront également repensés pour offrir plus de flexibilité.

LE COUP DE COEUR DES MÉDIATHÈQUES

Cette année, les Journées du Patrimoine se tiennent les 16 et 17 septembre. L'occasion pour le Réseau des Médiathèques Ardennes Thiérache de dévoiler son coup de cœur. Pour cette édition, le choix s'est porté sur l'ouvrage d'un auteur local, dont le thème résonne particulièrement avec le territoire : « *Le Fréty, hier et aujourd'hui* », écrit par Claude POUYET.

Après avoir contribué à la restauration de l'héritage architectural et à la préservation du patrimoine naturel de la commune, l'association de sauvegarde du patrimoine de Le Fréty, dont l'auteur fait partie, se concentre désormais sur la préservation de la mémoire historique de la commune.

Retrouvez la vidéo sur la chaîne Youtube Ardennes Thiérache.



.....

NOS RENDEZ-VOUS

✓ **PORTES OUVERTES**
ECOLE DES ARTS VIVANTS
DU LUNDI 18 AU 23 SEPTEMBRE
REPRISE DES COURS LE 25 SEPTEMBRE
GRATUIT

✓ **EXPOSITION LES MOTS DU LIVRE**
DU 16 SEPTEMBRE AU 11 OCTOBRE
MEDIATHEQUE - SIGNY LE PETIT
GRATUIT

✓ **MUSEE MOBILE MUMO**
MERCREDI 18 OCTOBRE - 17H00
PLACE DE LA MAIRIE - AUVILLERS-LES-FORGES
VENDREDI 20 OCTOBRE - 17H00
PLACE DE LA MAIRIE - LIART
GRATUIT

✓ **LE COULOIR DE LA PEUR**
DEGUISE TOI POUR HALLOWEEN
MERCREDI 25 OCTOBRE - 10H00 A 17H00
SIEGE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
MAUBERT-FONTAINE
GRATUIT

✓ **MON VILLAGE INVITE L'HUMOUR**
SKETCHS
SAMEDI 4 NOVEMBRE - 20H30
SALLE POLYVALENTE - MAUBERT-FONTAINE
15 EUROS ADULTE - GRATUIT ENFANT

✓ **CUISINES DU MONDE**
SAMEDI 18 NOVEMBRE - 15H
LYCEE NOTRE-DAME - MAUBERT-FONTAINE
10 EUROS ADULTE - 5 EUROS ENFANT

✓ **RENCONTRE INTERBIBLY**
MERCREDI 22 NOVEMBRE
ATELIER AUTOUR DU MANGA - 14H00
RENCONTRE AVEC UNE MANGAKA - 17H30
GITE AUX LITS ARDENNAIS - LIART
GRATUIT

✓ **SOS PERE NOEL**
SPECTACLE POUR ENFANTS
DIMANCHE 26 NOVEMBRE - 15H30
SALLE POLYVALENTE - AUVILLERS-LES-FORGES
10 EUROS ADULTE - GRATUIT ENFANT

✓ **GOSPEL RIVER**
CONCERT DE NOEL
SAMEDI 2 DECEMBRE - 20H00
EGLISE - HANNAPPES
GRATUIT

✓ **GALA DE DANSE**
ELEVES DES COURS D'ALYSSIA
VENDREDI 8 DECEMBRE - 20H00
COSEC - SIGNY-LE-PETIT
5 EUROS - GRATUIT ENFANT

✓ **PARADE DE NOEL**
ELEVES DES COURS D'ALYSSIA
SAMEDI 16 DECEMBRE - 18H00
PLACE DE L'EGLISE - SIGNY-LE-PETIT

**ET POUR NE RIEN MANQUER,
SCANNEZ CE QR CODE**



RETROUVEZ-Y TOUS LES EVENEMENTS DE
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MAIS
EGALEMENT CEUX DES COMMUNES ET DES
ASSOCIATIONS DU TERRITOIRE

.....

RESERVATIONS :
03 24 26 13 31 - ANIMATION@ARDENNESTHIERACHE.FR



ARDENNES THIÉRACHE
LA CAMPAGNE INNOVANTE
ET ACCUEILLANTE

